

VILLE DE VILLEJUIF

RÉUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe la population qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal se réunira

Vendredi 17 mars 2017
à 20h30 précises
salle du conseil municipal
pour délibérer de l'ordre du jour suivant

- Comptes-rendus des séances précédentes des 9 décembre 2016 et 3 février 2017
- Liste des décisions prises en application de la délégation du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

RAPPORT N° 17-03-201 : Rapport annuel 2016 sur la situation en matière de développement durable

RAPPORT N° 17-03-101 : Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

RAPPORT N° 17-03-102 : Marché d'assurance lot n° 1 : dommages aux biens et lot n° 2 prévoyance statutaire. Autorisation de signature du marché

Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif